

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie chez Tante Rosi Ltée		Date d'inspection Le 21 avril 2026	
Nom de l'établissement Garderie Chez Tante Rosi Ltée 2		Numéro de permis 2021026	
Adresse 133 rue de l'École Shippagan NB E8S 1V5		Numéro de téléphone (506) 336-8142	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 55	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Karine Basque	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
32(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu intérieure, lesquels sont : a) variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge.	32(1)(a)	10 avr. 2026	21 avr. 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
<p>Observation</p> <ul style="list-style-type: none"> • <input type="checkbox"/> Deux groupes d'enfants de 2 ans participaient à des jeux libres, favorisant l'autonomie, la créativité et les interactions sociales. • <input type="checkbox"/> Un groupe d'enfants de 3 ans jouait dans des bacs de terre, dans le but de préparer un petit jardin de légumes, une activité soutenant le développement moteur, la curiosité et l'apprentissage par l'exploration. • <input type="checkbox"/> Un groupe de nourrissons explorait de nouvelles textures par le toucher, contribuant au développement sensoriel. • <input type="checkbox"/> Les jeux extérieurs étaient offerts et bien intégrés à la routine quotidienne. <p>- <input type="checkbox"/> Une discussion a eu lieu avec l'administratrice concernant l'importance de maintenir une rotation des jouets dans les locaux afin de permettre aux enfants de découvrir et explorer de nouvelles activités.</p> <p>La garderie est conforme au Règlement et à la Loi sur les services à la petite enfance du Nouveau-Brunswick. Permis recommandé.</p>

original signé par
Karine Basque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 21 avril 2026

Date

original signé par

Le 21 avril 2026

Katy Benoit

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"